

Séance du CET du : 21.11.2023 de 19h40 à 21h20
Lieu : Restaurant scolaire de Thierrens, Rue du Collège 15, 1410 Thierrens

Liste de Présence

	Invités	Fonction/ site	Statut
	Membres	Fonction/ site	Statut
1.	Trenz Magnin Christine	Présidente	P
2.	Biasotto Calcagno Jessica	Secrétaire	P
3.	Corbaz Julien	Délégué politique EEG	P
4.	Isaaz Annelise	Déléguée politique EEG	P
5.	Milian-Chappuis Carole	Déléguée politique BPJ	P
6.	Pointet Abram	Délégué politique BPJ	P
7.	Schmid Céline	Déléguée politique ETS	E
8.	Thévenaz Jenifer	Déléguée politique VLT/PP	P
9.	Wegmann Christophe	Délégué politique VLT/PP	P
10.	Amaudruz Sylvain	Directeur d'établissement ETS	E
11.	Bertholet Julien	Directeur d'établissement VLT/PP	P
12.	Berdoz Christian	Directeur d'établissement BPJ	P
13.	Viguet Nicolas	Directeur d'établissement EEG	P
14.	Jacot-Descombes Delphine	Enseignante BPJ bureau du CET	P
15.	Jaquemet Marianne	Enseignante VLT/PP	P
16.	Mettraux Vincent	Enseignant ETS	A
17.	Roubaty Raphaël	Enseignant EEG	P
18.	Boubakeur Lynda	Parent d'élève ETS	E
19.	Bron-Cornioley Sandrine	Parent d'élève BPJ	P
20.	Cereghetti Virginie	Parent d'élève ETS	P
21.	Farina Piergiorgio	Parent d'élève EEG bureau du CET	P
22.	Méan Marie	Parent d'élève VLT/PP	P
23.	Moret Céline	Parent d'élève VLT/PP	P
24.	Cagneau Crystel	Parent d'élève BPJ	P
25.	Zumbrunnen Laetitia	Parent d'élève EEG	P
26.	Brocard-Guinchard Céline	Société civile BPJ	E
27.	Gavillet Line	Société civile BPJ	E
28.	Lehmann Sébastien	Société civile BPJ bureau du CET	E
29.	Mathey François	Société civile ETS	P
30.	Simon Olivier	Société civile EEG	E
31.	Simonneau Maité	Société civile EEG	P
32.	Vacant	Société civile	
33.	Vacant	Société civile	

Rédactrice : Jessica Biasotto Calcagno, secrétaire du CET

Légendes : **P = présent / E = excusé / A = absent** VLT/PP = Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet
BPJ = Bercher – Plateau du Jorat
ETS = Echallens – Trois-Sapins
EEG = Echallens – Emile Gardaz

Ordre du jour

1. Accueil
2. Appel - liste de présence
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Adoption du PV de la séance du 4.10.2023
5. Communications de la Présidente
6. Information et communication :
 - a. Quart société civile
 - b. Quart parents
 - c. Quart politique
 - d. Quart école
7. Point groupes de travail en cours :
 - a. Retour sur la journée à pied à l'école
 - b. Point de situation « soutien à la formation professionnelle »
8. Divers et propositions individuelles
9. Clôture conviviale

La séance débute à **19h40**, elle est ouverte par la Présidente.

De /Objets	Tâche/ Responsable
2. Appel – liste de présence	
<p>La Présidente ouvre la séance à 19h40 en souhaitant la bienvenue à cette 10^{ème} séance du CET qui se tient dans le nouveau réfectoire de Thierrens. Elle remercie l'ASIRE qui a accepté de le mettre à disposition.</p> <p>La Présidente souhaite ensuite la bienvenue à Madame Crystel Cagneau, nouveau membre du Quart Parent. Elle est la nouvelle représentante pour l'établissement Bercher-Plateau du Jorat. Elle lui passera la parole au point 6 « information et communication du quart parent » afin qu'elle puisse se présenter.</p> <p>La Présidente informe que la secrétaire a préparé des papiers avec les noms des membres afin de les déposer devant eux, dans le but de l'aider à pouvoir mieux les connaître et surtout de pouvoir mettre le nom des personnes correctement dans le PV lors de leurs interventions. Elle leur propose également de ne pas hésiter de dire leur nom et prénom, avant leurs interventions.</p> <p>La Présidente rappelle que les séances sont enregistrées. Le microphone est placé au centre de nous tous. Les enregistrements sont ensuite détruits lorsque le PV est accepté.</p> <p>La Présidente passe la parole à la secrétaire pour l'appel.</p> <p style="text-align: center;">Présents à l'appel : 23 personnes</p> <p>Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.</p>	
3. Approbation de l'ordre du jour	
<p>La Présidente demande aux membres, s'ils ont tous reçus : la convocation de cette séance et son ordre du jour ? et s'il y aurait une demande de modification à apporter?</p> <p>- > Aucune modification n'est demandée.</p> <p>➤ Décision : L'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité et donc approuvé tel que présenté.</p>	

4. Adoption du PV de la séance 4.10.2023

La Présidente demande s'il y a des propositions de modification à faire pour le **PV n° 9 du 4 octobre 2023** ? En effet, 2 membres ont fait part de leur souhait à modifier le PV.

La secrétaire prend la parole et annonce les deux modifications souhaitées :

S. Amaudruz propose d'apporter la modification suivante au PV du 4 octobre 2023 :

- En page 6, à la rubrique « d. Quart école », corriger le nom « Mme Monnet-Jeannin » par Mme « Bornet-Jaunin ».

Ch. Berdoz propose d'apporter la modification suivante au PV du 4 octobre 2023 :

- En page 9, au point « 8. Divers et propositions individuelles », modifier le passage suivant :

« Ch. Berdoz apporte un complément : L'ASIRE est consciente de cette difficulté, une éducatrice a été engagée à 80% par l'ASIRE du côté de Bercher, afin de former les enseignants. Elle est activable par la direction de l'ASIRE en cas de besoin. »

par :

« Ch. Berdoz apporte un complément : L'ASIRE est consciente de cette difficulté, une éducatrice a été engagée à 80% par l'ASIRE, afin de soutenir, sur les sites des 4 établissements, le personnel engagé par l'ASIRE. Elle est activable par la direction de l'ASIRE en cas de besoin. »

La Présidente demande s'il y a d'autres remarques ?

- Aucun membre ne se manifestant, la Présidente propose de clore la discussion et de passer au vote.

Le procès-verbal de la séance **du 4 octobre 2023** est accepté à la majorité et 5 abstentions.

- **18 Acceptent**
- **0 Avis contraire**
- **5 Abstentions**

Elle remercie la nouvelle secrétaire ainsi que Sandra Jaccard, pour leur travail.

- **Décision** : Le PV sera corrigé dans ce sens et il est accepté à l'unanimité.

Jessica Biasotto
Calcagno ->
modification
du PV du 4
octobre 2023

5. Communication de la Présidente

1. Comptoir d'Echallens :

La Présidente informe que comme cela a été présenté lors du précédent CET, l'ASIRE avait un stand au Comptoir d'Echallens du 1^{er} au 5 novembre 2023, afin de présenter l'association. Chaque jour, les entités liées à l'ASIRE étaient présentes pour se présenter. La caravane dentaire le jeudi, le traiteur Green Kids le samedi et le CET vendredi.

Ce fut un moment convivial où les gens pouvaient s'arrêter et poser leurs questions. Il y a eu beaucoup de personnes qui sont venus visiter le stand (des parents, des enseignants, ainsi que le personnel de l'ASIRE), c'était vraiment une belle reconnaissance pour le personnel de l'ASIRE.

La Présidente tient à remercier chaleureusement les directeurs, Messieurs Vignet, Bertholet et Amaudruz d'avoir été présents lors de cette soirée et pour leur soutien.

La Présidente informe que pour le comptoir, quelques flyers et brochures Quarto ont été distribuées afin de présenter le CET. Il y a eu une petite erreur dans la commande (des flyers en format A6 ont été commandé au lieu de A5). Ils ont aussi été distribués. L'idée sera peut-être de coller les versions A6 dans les agendas des élèves.

La Présidente demande s'il y a des questions ?

Ch. Wegmann : demande s'il peut avoir des précisions sur la Brochure Quarto ?

La Présidente explique que c'est l'APE Vaud qui est en charges des brochures et que celles-ci, ont été mises à disposition au comptoir. Le but est d'expliquer le Conseil d'Etablissement aux parents. Nous avons reçu 1300 exemplaires pour les 4 établissements et il en reste environ 1200 après le comptoir. Il faudra donc en recommander pour les distribuer.

Ch. Berdoz dit qu'on pourrait les distribuer, mais que s'il y avait une solution durable comme une version on-line à mettre sur un site afin que cela ne se cache pas au fond du sac de l'élève, cela serait peut-être bien.

La Présidente explique que le QR code sur le flyer envoie directement sur la page du CET de l'ASIRE et que sur cette page se trouve le lien pour présenter le projet QUARTO on-line.

Elle propose que les primaires aient les brochures et les plus grands que les flyers.

Ch. Berdoz, propose (après concertation avec ses confrères) de mettre à disposition la brochure Quarto lors des soirées pour les futurs 1P (qui se dérouleront entre janvier et mars 2024).

Christine Trenz
Magnin-> va
regarder
avec les
Directeurs
pour la
distribution

<p>La Présidente les remercie pour leur proposition. Elle va regarder avec eux.</p> <p>J. Corbaz a testé le QR code. Il propose de mettre plus en évidence la présentation du projet QUARTO sur notre page, cela n'est pas mis suffisamment en évidence.</p> <p>1. Nouveau membre Quart Civil :</p> <p>La Présidente explique qu'elle a eu un échange avec le directeur sportif du FC Echallens Régions.</p> <p>Elle propose d'intégrer cette personne du FC Echallens Régions, s'il le souhaite, car ils sont en lien avec bon nombre de jeunes de la région qui fréquentent les établissements scolaire, et que les entraîneurs sont aussi des personnes en activité, cela pourrait être intéressant ?</p> <p>➤ Les membres sont d'accord avec sa proposition.</p> <p>Pour le dernier poste vacant dans le Quart société civil, la Présidente propose de rechercher un chef d'entreprise, comme cela avait été déjà proposé lors de précédent échange.</p> <p>➤ Les membres sont également d'accord avec sa proposition.</p>	<p>Christine Trenez Magnin -> va regarder avec l'ASIRE pour une nouvelle présentation</p> <p>Christine Trenez Magnin -> va prendre contact avec cette personne</p> <p>Christine Trenez Magnin -> va faire des recherches</p>
<p>6. Information et communication</p>	
<p>a. Quart société civile</p> <p>➤ Pas d'information particulière.</p> <p>b. Quart parents</p> <p>La Présidente annonce qu'il y a un nouveau membre au quart parent : Crystel Cagneau qui vient de Thierrens Elle succède au poste de Katia Romano pour l'établissement Bercher-Plateau du Jorat. La Présidente lui cède la parole pour se présenter.</p> <p>Crystel Cagneau remercie la Présidente de lui avoir proposé d'intégrer le CET. Elle explique qu'elle habite Thierrens, qu'elle a une fille qui va à l'école à Bercher et qu'elle est Directrice d'un Centre de Vie enfantine à Lausanne.</p> <p>La Présidente passe la parole aux membres du Quart parents qui ont quelques points à présenter ce soir. M. Méan présente le PowerPoint qu'elle a préparé avec le Quart parents.</p>	

M. Méan transmet les communications du Quart parents suivantes :

L'assemblée des parents aura lieu : le jeudi 21 mars 2024 à 19h30, à l'Aula des Trois Sapins sur la thématique de l'éducation numérique.

Il y aura une présentation du CET suivi d'une conférence donnée par différents intervenants et un apéritif qui sera proposé à la fin. M. Méan informe que tous les membres du CET de l'ASIRE sont les bienvenus à cette soirée.

Elle explique que les demandes pour les orateurs sont en cours (Professeur Zoé Moody : chercheuse et spécialiste de l'éducation à la diversité et au vivre ensemble, Pro Juventute, les directions et les enseignants).

L'information de la date et la thématique de l'assemblée des parents était présentée sur les flyers distribués lors du comptoir d'Echallens. Un autre flyer uniquement pour l'assemblée des parents sera distribué en février 2024.

J. Bertholet annonce au Quart parents que la date choisie pour l'assemblée des parents coïncide avec les dates du spectacle qui aura lieu avec les enfants de l'établissement de Villars-le-terroir. cette même semaine.

C. Moret dit que la prochaine fois, le Quart parents se renseignera avant de fixer la date.

La question du changement de date est ensuite abordée par les membres mais le fait que les flyers ont déjà été distribués questionne.

P. Farina propose de garder la date car il y aura certainement des parents qui seront intéressés à venir à l'assemblée.

La Présidente propose au Quart parents d'en rediscuter entre eux et de voir avec J. Bertholet et d'avancer sur la situation.

M. Méan continue ensuite sa présentation en abordant la JOM « journée oser tous les métiers ». Elle explique qu'elle a été très touchée de se retrouver dans une classe avec des élèves qui n'ont pas pu effectuer la JOM en entreprise. Cela était un magnifique échange entre les professionnels et les élèves. Il y avait 25 élèves et 3 enseignants très motivés. Les élèves sont repartis avec des étoiles plein des yeux.

N. Viguet nous explique qu'il a eu un bon écho de tout ce qui a été mis en place pour ces jeunes « les malheureux de la JOM ». Cela pourra certainement se reporter au-delà de la JOM car cela a beaucoup de sens chez de nombreux enseignants.

Le Quart
parents ->
discussion
avec J.
Bertholet

La Présidente remercie le Quart parents pour leur travail.

c. Quart politique

- Pas d'information.

d. Quart école

N. Viguet transmet qu'il y aura bientôt l'assemblée générale de l'APE. Cela sera le 23 novembre à 19h30, suivi d'une table ronde à 20h30. Le thème abordé est « l'intimidation et le harcèlement ».

La Présidente le remercie pour ces informations.

7. Point groupes de travail en cours

a. Retour sur la journée à pied à l'école

La Présidente transmet qu'un questionnaire a été transmis aux membres du CET qui ont participé à cette journée, mais également aux communes. C'est donc en cours de retour. Pour l'instant, sur les trois réponses reçues, les retours sont plutôt positifs (petits pains, boissons, investissements, ...).

Elle passe ensuite la parole aux membres pour leur témoignage.

- M. Jaquemet nous transmet que les enseignants auraient souhaité plus d'informations. Mais les petits pains ont été très appréciés et tout le monde a passé un bon moment.
- La Présidente profite de rappeler que les petits pains étaient directement livrés sur les différents sites par les boulangers de la région.
- D. Jacot-Descombes a vécu sa journée sur Bercher et a fait 2 sites. Il y avait beaucoup de monde. Très sympa. Des enfants sont venus seuls, d'autres avec leur parents, des personnes sont même venues à cheval. Les enseignantes souhaiteraient plus d'informations. Il faudrait également informer plus tôt les communes car certaines ont répondu tardivement. D. Jacot-Descombes a également géré la distribution de boissons sur les sites qui n'avaient pas de représentant de commune
- S. Bron-Cornioley informe qu'il n'était pas facile de savoir quoi faire avec les petits pains (à qui donner ?) mais les enfants étaient ravis. Bonne ambiance. Il manquait un peu de boissons. Elle a dû aller en chercher au réfectoire.
- A. Pointet demande s'il y a que la commune de Montanaire qui a refusé de participer ?
- La Présidente répond que oui.
- A. Isaz fait un retour sur sa matinée : Elle explique que cela était difficile de mettre tout cela seule en place. Elle n'a pas eu beaucoup d'aide de la part des enseignants. Selon les échanges, les parents disent qu'il n'est pas facile de ne pas utiliser les transports pour aller à l'école. C'est une zone très étendue. Les parents et les enfants ont appréciés les pains. Elle relève qu'un groupe de jeunes est venu à pied depuis Bioley-Orjulaz. Les représentants politiques souhaiteraient que le CET réfléchissent à une autre façon d'amener cette journée à l'école car ils ne comprennent pas le sens. Elle a apprécié sa matinée.

- La Présidente rebondit en disant qu'effectivement, il y a « Walk to school », qui a été une action autour des chemins à l'école durant deux semaines. Cela est complémentaire par rapport à la journée à pied. Une réflexion pourrait également être menée autour de la mobilité et de mettre en évidence les chemins sécurisés pour l'école. Il faut rendre cette journée attractive. A discuter avec les représentants politiques pour aborder cette thématique.
- M. Méan est d'accord sur le fait que la région ne se prête pas pour aller à pied à l'école et qu'il faut réfléchir sur une mobilité douce.
- A. Pointet demande à A. Isaz en quoi cela est difficile ?
- A. Isaz lui explique qu'elle aurait souhaité une meilleure collaboration avec les enseignantes.
- J. Thévenaz a vécu sa journée à Essertines. La commune a bien collaboré. **Walk to school** qui a suivi, c'est très bien passé également.
- A. Isaz dit que la matinée c'est bien passée. Elle n'a peut-être pas bien passé le message à la Commune
- N. Viguier rappelle que le CET doit être porteur du projet.
- La Présidente rappelle qu'A. Isaz soutient toujours les projets du CET en Codir de l'ASIRE.
- Céline Moret rajoute qu'elle est étonnée que les enseignants ne s'investissent pas.
- Ch. Wegmann a vécu sa journée à Poliez-Pittet. Celle-ci était très positive. Bonne collaboration entre les représentants de la commune, les enseignants et le CET.
- La Présidente ressort les points à retenir :
 1. Améliorer la communication en envoyant par mail toutes les informations relatives à cette journée (redéfinir les rôles, qui est responsable de quoi et de quel site ?)
 2. Transmettre les informations plus tôt aux communes. En Juin-juillet
 3. Le groupe de travail doit redéfinir le nom de la journée.
 4. K. Romano ayant quitté le groupe de travail. Il manquerait un membre. Si quelqu'un est intéressé, merci de se manifester auprès de la Présidente.
- J. Bertholet propose qu'un projet se développe avec une carte du Gros de Vaud avec des chemins sécurisés afin de privilégier la mobilité douce.

Il manque un membre au groupe de travail. -> en attente

La Présidente remercie les membres pour leur retour. Elle leur demande de voter pour l'organisation par le CET de l'édition 2024.

- **19 Acceptent**
- **0 Avis contraire**
- **4 Abstentions**

Elle remercie ensuite le groupe de travail et les personnes qui ont participé à cette journée et plus particulièrement D. Jacot-Descombes.

b. Point de situation « soutien à la formation professionnelle »

Ch. Berdoz explique qu'il a été malheureusement absent lors du forum, mais que suite à ces échanges avec M. Chablaix, il nous fait volontiers un retour. Le forum a eu un bon succès avec 24 entreprises représentant 24 métiers. Une analyse sera faite

par la suite. Actuellement, dans les retours qu'il a eu, il y avait une bonne participation des élèves, que 250 élèves ont réussi à tourner, qu'il y a eu un bon dispositif qui a été mis en place avec des enseignants, que des t-shirts staff ont été donné par M. Chablaix.

L'après-midi, il y avait des témoignages de trois jeunes anciens élèves de l'établissement de Bercher-Plateau du Jorat. Il y avait une bonne ambiance et il y a eu une présentation d'une vidéo par un jeune.

En soirée, il y a eu la table ronde. Bonne participation.

Il y a un questionnaire qui a été envoyé aux entreprises et aux élèves pour avoir un retour de cette première édition.

On ne sait pas encore quand il y aura une prochaine édition. Il nous tiendra au courant.

Ch. Berdoz remercie le CET pour avoir soutenu le forum (t-shirt et apéro) et pour avoir participé à la soirée. Il remercie également le CET d'avoir recruté deux élèves.

La Présidente le remercie et rajoute qu'effectivement le CET a été présent lors de la soirée. C'est d'ailleurs le CET qui était en charge d'ouvrir la soirée, cela par la Présidente. Jobtreck a animé la soirée. Belle dynamique, beaux échanges, belles discussions. Il y a eu également un film.

D'autres membres du CET prennent la parole pour partager leur témoignage positif:

- F. Mathey dit que ce salon des métiers était très bien fait, que cela fait le lien avec la fin de l'école et le début de l'apprentissage. Ce forum est un bon complément avec le salon des métiers de Lausanne. Il encourage pour que cela se refasse. Bon échos.
- A. Pointet qui était dans le public a dit que c'était vraiment une bonne soirée. Les entreprises étaient présentes jusqu'à la soirée ainsi que les élèves. Il a eu le retour d'une élève de 9^{ème} S a pris la parole et qui a été contente pour son t-shirt et un retour de son fils, qui était très content de sa journée. A. Pointet dit qu'il espère avoir plus de parents la prochaine fois.
- C. Milian-Chappuis a dit que son fils a participé l'après-midi et il a beaucoup aimé. Elle a beaucoup aimé la table ronde. Il n'y avait pas beaucoup de questions et d'interactions mais cela étaient très positifs. Jobtreck était très pertinent.
- D. Jacot-Descombes a transmis que elle a eu beaucoup de retours. Les jeunes ont eu beaucoup de questions et ont pu échanger avec les autres jeunes. Ils avaient des dossiers de présentations comme support que Monsieur Chablaix avait transmis avec les informations des entreprises. Ils pouvaient prendre donc des notes dessus. Les jeunes se sont très bien comportés. Les enseignants sont contents.
- C. Cagneau nous a transmis que sa fille a fait un retour positif. Qu'une personne avait trouvé du travail, même sans avoir reçu son certificat.

Christine Trenz
Magnin -> va
transmettre le
lien vidéo

- Ch. Berdoz dit que c'était beaucoup de préparation part M. Chablaix et les enseignants. Il remercie le CET pour son soutien à cette première édition.
- P. Farina demande s'il serait possible de mettre cela en place sur Echallens ?

Plusieurs membres ont répondu à sa question :

- A. Pointet explique qu'il y a du public, cela aurait du sens pour effectivement d'autres établissements, la formule est bien.
- J. Thévenaz rajoute que la soirée était ouverte pour tout le monde.
- Ch. Berdoz dit que c'est dommage que Monsieur Amaudruz ne soit pas là pour répondre, mais explique que le forum s'inscrit dans le calendrier d'un établissement. Que pour Bercher, cela était possible de le mettre en place. Maintenant, pour Echallens, d'autres facteurs sont à prendre en compte (le contexte et les ressources). S. Amaudruz collabore avec M. Chablaix et Madame Marguerat. C'est à eux de voir comment ils auraient envie de mettre en place ce forum dans leur établissement.

La Présidente remercie pour ses retours positifs et dit que cette une affaire à suivre.

8. Divers et propositions individuelles

La Présidente demande si il y a des points à rajouter ?

F. Mathey pose une question : « que s'est-il passé le vendredi avant les vacances d'octobre, au collège des Trois-Sapins ? »

La Présidente explique que ce point devrait être abordé par S. Amaudruz, mais étant excusé-absent ce soir, elle nous transmet quelques informations :

Une voiture s'est encastrée volontairement dans l'entrée du bâtiment principal du collège des Trois-Sapins. Heureusement, il n'y a pas eu de blessé. Les parents ont reçu une lettre de S. Amaudruz, une cellule de crise a été mise en place et la conductrice a été prise en charge.

Ch. Wegmann propose que lorsqu'on change de lieux habituels pour les CET, cela serait bien de prendre le temps de présenter les sites en début de séance.

Ch. Berdoz remercie Ch. Wegmann pour sa demande et nous présente oralement le site (les locaux, l'UAPE, le réfectoire, la salle de sports). Il nous transmet également que ce bâtiment sera inauguré le 23 mars 2024.

La Présidente les remercie pour leur remarque et transmet les informations suivantes :

- La lettre-réponses pour la soirée disco est en cours. Comme, annoncé lors de la séance précédente du CET, nous la soumettrons au Directeur de l'établissement des Trois-sapins avant de la diffuser.
- Le rappel des dates des prochains CET 2024, transmises par mail (mail du 5 octobre 2023)

Date des prochaines séances

Les prochaines séances auront lieu :

- Mercredi 28.02.2024, à 19h30, à Echallens-Trois-Sapins
- Mardi 28.05.2024, à 19h30, à Villars-le-Terroir – Poliez-Pittet
- Mercredi 18.09.2024, à 19h30, à Echallens – Emile Gardaz

La Présidente conclut la séance en remerciant les membres pour leur attention et la participation à cette séance.

Elle les invite à un petit moment festif pour clore l'année civile 2023.

Elle profite également de cette occasion pour leur souhaiter tous ses meilleurs vœux pour la fin de cette année et leur rappeler que nous nous retrouverons en 2024 pour la première séance de l'année qui se déroulera à l'établissement secondaire des Trois-Sapins.

La Présidente réitère ses remerciements et souhaite aux membres du CET, une bonne soirée.

Annexes : -

La séance est levée à **21h20**.

Prochaine réunion fixée le **mercredi 28.02.2024**, à 19h30, à Echallens-Trois-Sapins

Distribution : CoDIR de l'ASIRE et tous les membres du CET

Pour le Conseil d'Établissement de l'ASIRE



Christine Trenz Magnin
Présidente



Jessica Biasotto Calcagno
Secrétaire